L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.
— — Six mois. 14 fr.
Étranger U.-P.): Un an..... 32 fr.
— — Six mois.. 18 fr.
Adresse télégraphique : **Éconopéen-Paris**

Paraissant le Vendredi
Rédacteur en chef : **Edmond THÉRY**
PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :
France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... 2 50
Réclames en 8 points..... 4 »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.
TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1338. — 52e volume (17) || Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2e Arrt) || Vendredi 26 Octobre 1917

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courts et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s/ valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France								
1914 23 juillet....	4.104	640	6.912	943	1.541	739		3½
1917 11 octobre..	5.323	259	21.608	2.822	1.752	1.127		5
1917 18 octobre..	5.325	257	21.680	2.860	1 764	1.138		5
1917 25 octobre..	5.326	255	21.705	2 834	1.764	1.135		5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire								
1914 23 juillet....	1 696	418	2.364	1.180	939	63		4
1917 30 septemb.	3.005	127	12 756	11.926	19.541	11		5
1917 6 octobre..	3 005	129	12.958	7.525	15.072	12		5
1917 15 octobre..	3.005	129	12.867	7.429	15.006	16		5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre								
1914 23 juillet. .	1.094	»	733	1.055	841	»		3
1917 3 octobre..	1.393	»	1.046	3.219	2.459	»		5
1917 10 octobre..	1 387	»	1.042	2.991	2.224	»		5
1917 17 octobre..	1.409	»	1.041	3.302	2.509	»		5
DANEMARK — Banque Nationale								
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15		6
1917 31 juillet...	273	4	405	137	66	18		5
1917 31 août.....	272	4	402	161	58	19		5
1917 29 septemb.	267	4	424	115	55	19		5
ESPAGNE — Banque d'Espagne								
1914 10 juillet...	543	730	1.919	498	446	170		4½
1917 6 octobre..	1.938	725	2.701	965	442	406		4½
1917 13 octobre..	1.942	723	2.712	974	467	397		4½
1917 20 octobre..	1.949	723	2.713	965	444	384		4½
HOLLANDE — Banque Néerlandaise								
1914 25 juillet .	340	17	652	10	185	130		3½
1917 15 septemb.	1.421	15	1.653	168	125	168		4½
1917 22 septemb.	1.416	16	1.648	178	131	149		4½
1917 29 septemb.	1.419	15	1.698	143	138	151		4½
ITALIE — Banque d'Italie								
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115		5½
1917 20 août.....	835	65	4 563	920	635	308		5
1917 31 août.....	836	65	4 693	959	656	340		5
1917 10 septemb.	835	65	4.755	1.004	655	328		5
ROUMANIE — Banque Nationale								
1914 18 juillet....	154	1	414	14	237	47		5½
1917 14 janvier...	493	0	1.485	178	210	58		5
1917 21 janvier...	493	0	1.501	209	210	58		5
1917 28 janvier...	493	0	1.514	205	211	58		5
RUSSIE — Banque de l'Etat								
1914 21 juillet .	4.270	197	4.358	698	1.049	518		5½
1917 5 septemb.	3.451	339	39.896	6 608	33.176	3.939		6
1917 14 septemb.	3.448	347	41.061	6.543	33.752	4.424		6
1917 21 septemb.	3.453	355	42.067	6.718	35.747	4.459		6
SUÈDE — Banque Royale								
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	11		5½
1917 30 juin.....	284	5	652	162	290	»		5½
1917 31 juillet...	286	5	619	205	327	83		5½
1917 31 août.....	286	4	654	202	345	112		5½
SUISSE — Banque Nationale								
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	20		3½
1917 30 septemb.	347	53	539	111	228	41		4½
1917 6 octobre..	349	52	586	103	222	43		4½
1917 15 octobre..	349	53	579	85	197	44		4½

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	26 sept. 1917	3 oct. 1917	10 oct. 1917	17 oct. 1917	24 oct. 1917
Londres.....	25.22¼	25.17½	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516 »	570 »	570 »	570 »	570 »	570 »
Espagne.....	500 »	482.75	676 »	668.50	678 »	663 »	672.50
Hollande.....	208.30	207.56	245.50	245 »	246 »	248 »	249.50
Italie.....	100 »	99.62	75 »	75 »	74 »	74.50	74 »
Pétrograd.....	266.67	263 »	99 »	» »	90 »	87 »	79 »
Suède.....	138.89	138.25	199 »	212 »	213 »	213 »	224 »
Suisse.....	100 »	100.03	123 »	123.50	124 »	124.50	126.50
Canada.....	518 25	»	» »	» »	» »	» »	576 »

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	26 sept. 1917	3 oct. 1917	10 oct. 1917	17 oct. 1917	24 oct. 1917
Londres.....	100 liv.	99 82	107.66	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99 56	109.99	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	135.20	133.70	135.60	132.60	134 50
Hollande.....	» flor.	99.64	117.85	117.61	118.09	119.05	119.77
Italie.....	» lire.	99.62	75 »	75 »	74 »	74.50	74 »
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	37.125	» »	33.75	32.625	29.625
Suède.....	» cou'	99.46	143.28	152.64	153.36	153.36	161.28
Suisse.....	» fr..	100.03	123 »	123.50	124 »	124.50	126.50
Canada.....	» dol.	»	» »	» »	» »	» »	111.14

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	25 sept. 1917	2 oct. 1917	9 oct. 1917	16 oct. 1917	23 oct. 1917
Paris.....	25.22½	25.18¾	27.545	27.525	27.55	27.525	27 475
New-York....	4.86⅝	4.871	4.76⅝	4.76⅝	4.76⅝	4.76⅝	4 76⅝
Espagne.....	25.22	25.90	20.40	20 35	20.43	20.43	20.42
Hollande.....	12.109	12.125	11.315	11.30	10.65	11 05	11.10
Italie.....	25.22	25 268	36.80	36.825	36.85	36.95	37.40
Pétrograd.....	94.58	95.80	273.½	304.¼	306.½	314 ½	354 »
Portugal.....	53.28	46.19	31.¾	31.¼	31 »	31 »	31 »
Scandinavie...	18.15	18.24	14.00	13.34	12 90	12.98	12.40
Suisse.....	25.22	25.18	22.35	22.30	22 35	22 22	21.78

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	25 sept. 1917	2 oct. 1917	9 oct. 1917	16 oct. 1917	23 oct. 1917
Paris.....	100 fr.	100 14	91.57	91 64	91.55	91.63	91.81
New-York....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102 15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes	96.64	123.64	123.88	123.45	123 45	123.51
Hollande.....	» flor.	99.87	107.00	107.14	113.68	109.56	109.07
Italie.....	» lire	99.82	68.54	68.49	68.44	68 26	67.44
Pétrograd.....	» rou.	98.77	34 58	31.06	31.86	30.07	26.71
Portugal.....	» mil.	86.69	59 59	58 65	58.18	58.18	58.18
Scandinavie..	» cou.	100.85	129 71	136.12	140.77	139.83	146.45
Suisse.....	» fr.	100.17	112 85	113.10	112.85	113.51	115.80

La semaine sous revue a été caractérisée par une hausse générale des changes neutres et, au contraire, une baisse sensible des changes anglais, américain et russe. Ce dernier est tombé à son niveau le plus bas. Le *rouble* clôture à 79 centimes, défavorablement influencé par les événements militaires et les succès des Allemands dans le Nord. Il se traite, d'ailleurs, peu d'affaires en cette devise à Paris. Le *chèque sur Londres* est en recul de 10 centimes par rapport à son cours le 17 octobre ; on n'a guère payé mercredi que 27,42 pour une *livre sterling*, sur le marché libre, au lieu de 27,52 1/2 le mercredi précédent. La baisse a été graduelle et continue. Le *câble transfert sur New-York* s'inscrit également à 5,76 au lieu de 5,77 3/4 la semaine dernière.

LA SITUATION

L'armée française vient de remporter une importante victoire.

Nos soldats, prenant mardi l'offensive devant le Chemin-des-Dames, ont remporté sur les troupes du kronprinz impérial une victoire qui se traduit, pour la première journée de l'action, par une avance de plus de trois kilomètres au village de Chavignon, et la capture de 8.000 prisonniers et de 25 canons.

Dans les Flandres, malgré ses vigoureuses contre-attaques, l'ennemi n'a pu reprendre à nos alliés britanniques aucun point de leurs conquêtes de la semaine dernière.

On signale que les Austro-Allemands préparent une offensive sur le front italien.

Cette semaine a marqué, aussi, la plus grande défaite aérienne de l'Allemagne. Une expédition de 13 superzeppelins lancée sur l'Angleterre a fini en désastre : cinq zeppelins, poussés par le vent au-dessus du territoire français, y ont été détruits ou capturés.

Une crise ministérielle, mais réduite à un seul portefeuille, vient de se produire chez nous. A la suite de polémiques d'ordre tout intérieur, le ministre des Affaires étrangères, M. Ribot, a démissionné ; M. Barthou, déjà ministre d'Etat, le remplace au quai d'Orsay.

Le cabinet qui avait obtenu, trois jours auparavant, un vote de confiance de la Chambre reste au pouvoir après ce léger remaniement.

En Allemagne, la crise gouvernementale s'aggrave et le départ de M. Michaelis paraît à peu près certain, malgré l'appui que lui donne encore toute la presse conservatrice. L'empereur, rentré à Berlin après son voyage en Orient, a commencé les tractations avec les chefs des partis politiques. Une première conférence a reconnu que la position de M. Michaelis est devenue intenable. Nationaux libéraux, progressistes, centre, sozialdemokrates sont d'accord sur ce point ; mais sur la question de son successeur, la même unanimité est loin de régner. Les partis vont continuer à se réunir ces jours-ci pour travailler à la solution la plus rapide possible de la crise.

Les Etats-Unis intensifient de plus en plus leur préparation de guerre et resserrent toujours le blocus des neutres capables de ravitailler l'Allemagne.

D'après le correspondant du *New-York Times* à Washington, le président Wilson a autorisé M. Mitchell Palmer, séquestre des fonds ennemis, à faire usage des 200 millions de dollars dus à l'Allemagne par des Sociétés et des individus pour l'achat de bons de l'emprunt de la Liberté.

D'autre part, les autorités compétentes ont saisi à New-York tous les approvisionnements de vivres et de matières premières faits, directement ou indirectement, pour le compte d'Allemands.

En Russie, l'avance des Allemands ne semble pas avoir pu faire sortir le haut commandement de son inaction forcée.

Le transfert à Moscou du Gouvernement provisoire et des administrations centrales a été décidé de façon définitive.

Une vive agitation militaire, provoquée par les juntes d'officiers, a éclaté en Espagne et la situation est redevenue critique au cours des dernières semaines. L'agitation militaire a repris une force singulière, et l'autorité du cabinet Dato a été, par elle, ébranlée.

A Madrid, le Conseil des ministres siège, en quelque sorte, en permanence. M. Dato a déclaré qu'aucune crise gouvernementale n'était en vue, et il a fait appel au concours de tous les partis. Mais d'après certains bruits, une démission du Cabinet, à plus ou moins bref délai, n'aurait rien de surprenant.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Deux grands succès ont été remportés par les Alliés sur le front occidental. Le premier a été effectué dans les Flandres par les troupes franco-britanniques, l'autre en Champagne au nord de l'Aisne.

L'attaque des Flandres a eu lieu le 22 octobre. Les secteurs, préalablement arrosés d'une façon copieuse, étaient relativement restreints : un kilomètre de notre côté, au nord de Veldhoek (près de Braibouk), et du bois d'Houthulst à Poelcapelle, du côté britannique.

Plusieurs lignes de défense allemande solidement fortifiées ont été conquises par les Anglais à l'est de Poelcapelle, ainsi qu'au nord de Mangelaere et des deux côtés de la voie Ypres-Staden. C'est surtout vers ce point que la réaction allemande a été la plus énergique.

L'intérêt réside surtout en ce que la formidable forêt d'Houthulst a été largement entamée au sud par nos poilus en liaison avec les troupes de sir Douglas Haig.

L'offensive française en Champagne fut d'une envergure beaucoup plus considérable. Une préparation d'artillerie dont rien ne peut donner une idée, avait, sur ce front d'environ 10 kilomètres, s'étendant de Moisy (à l'est de Vauxaillon) jusqu'à la ferme La Royère (à l'ouest de l'Epine de Chevrigny), organisé une destruction dont l'œuvre méthodique et infernale se prolongeait depuis seize jours ! !

Nos soldats ont occupé le fort de la Malmaison et au centre de la ligne d'attaque, ils ont poussé bien plus haut et enlevé la plus colossale carrière de toute la région de l'Aisne. La fameuse carrière de Montparnasse, longue d'un kilomètre et large de 400 mètres, pouvant abriter 10.000 soldats, constituait pour l'ennemi un abri réputé comme absolument inexpugnable.

A notre droite, nos soldats se sont emparés d'Allemant, de Vaudessin, de la formidable cote 183 avec la carrière de l'Orme, et se sont rendus maîtres de Chavignon. En outre, plus de 8.000 prisonniers, dont trois états-majors, 70 canons et 80 mitrailleuses, tel est le résultat de cette brillante journée, qui montre d'une façon éclatante la supériorité de nos soldats sur l'ennemi.

En Russie, la situation est devenue plus critique. Après avoir conquis toutes les îles formant l'archipel défendant le golfe de Riga, les Allemands ont réussi à débarquer sur la côte de l'Esthonie. Leurs vaisseaux, repoussant la marine russe vers le nord, ont atteint l'entrée du golfe de Finlande. Une bataille semble d'ailleurs imminente.

Sur le front italien, il faut signaler l'arrivée de troupes allemandes, dans le but d'attaquer les lignes conquises il y a quelques semaines par nos alliés. Mais ils trouveront à qui parler.

Plusieurs zeppelins, venant d'un raid sur l'Angleterre, se sont égarés sur le territoire français ; quatre d'entre eux furent abattus par nos avions et batteries antiaériennes et un autre, complètement désemparé, s'est perdu dans la Méditerranée.

QUESTIONS DU JOUR

Ravitaillement et Production Agricole

Discussion à la Chambre des Députés

(*Suite*) (1)

La troisième séance a eu lieu le 9 octobre. M. Paul Laffont, député de l'Ariège, a critiqué la politique économique du gouvernement, notamment en ce qui concerne le vin, qu'il trouve beaucoup trop cher.

« Nous avons estimé, a-t-il dit, que, le vin étant une denrée de première nécessité, il convenait de procurer à tout le monde, même aux pauvres, la possibilité d'en boire, c'est-à-dire la possibilité d'en acheter à des prix abordables. Il ne faut pas que le vin devienne une denrée de luxe réservée aux riches. Il faut que les travailleurs des villes et des campagnes puissent en acheter et en boire. Il y a là une question d'ordre social dont l'intérêt, croyez-le bien, n'est pas négligeable. »

L'honorable député de Saint-Girons a reconnu que les mesures annoncées par le ministre du Ravitaillement pour obtenir une baisse progressive du vin étaient bonnes, mais il les trouve insuffisantes.

Le seul moyen efficace de résoudre le problème consiste, selon lui, à autoriser l'entrée en France, sans limitation de quantité, des vins d'Espagne, d'Italie et de Portugal.

Selon M. Barthe, député de l'Hérault, et plusieurs autres représentants des régions méridionales, la hausse du vin provient surtout des difficultés de son transport sur les lieux de grande consommation et de la spéculation qui s'est poursuivie pendant les mois derniers sur les wagons-réservoirs.

M. Maurice Long avait dit :

« Pour enrayer la hausse des vins, les coopératives nous rendront de grands services. Je grouperai les achats des coopératives d'armée. Le groupement des coopératives d'armée est déjà organisé. Nous éviterons ainsi, j'espère, la hausse inconsidérée qui n'aurait pas manqué de se produire. »

M. Barthe estime que la mesure envisagée par M. Long est pratique, qu'elle régularisera les cours et qu'elle gênera les mercantis. Souhaitons qu'il en soit ainsi.

***

M. Louis Tissier, député d'Apt, dans le très remarquable discours qu'il a prononcé, s'est spécialement occupé de la question des engrais que nous avons si souvent traitée dans l'*Economiste Européen*.

Il a d'abord expliqué que le Comité consultatif des engrais chimiques créé par M. Fernand David n'était qu'un simple organe de répartition parce que dans l'organisation gouvernementale actuelle le ministre de l'Agriculture ne dispose d'aucun moyen pour obtenir les engrais qui nous manquent.

« Il est obligé, quand il veut avoir des engrais, de mendier un peu d'acide sulfurique à son collègue de l'Armement, de demander au ministre des Transports de lui concéder quelques milliers de tonnes qu'on lui marchande.

« Ce n'est pas ainsi qu'on aura les engrais nécessaires. Messieurs, quand au début de la guerre la France était envahie, elle a dû porter tout son effort sur la fabrication des canons et des munitions, c'était très bien ; mais quand la menace sous-marine est apparue, alors qu'elle avait établi son outillage de guerre à tel point qu'elle peut en donner aux autres, n'aurait-elle pas dû, à ce moment, établir l'armement agricole, c'est-à-dire donner à l'agriculture tout ce qui est nécessaire pour fabriquer des engrais ?

« On ne l'a pas fait et M. le ministre de l'Agriculture est impuissant à le faire à l'heure actuelle. Je vais prendre quelques exemples. Voici le nitrate de soude, nous n'en avons pas en France, il faut donc en importer ; le ministère de l'Armement en a également besoin ; c'est une simple question de fret. Mais n'y aurait-il pas moyen d'avoir des nitrates d'une autre façon, et si la guerre sous-marine empêche les nitrates de pénétrer, est-ce que la défense nationale s'arrêtera, est-ce que l'agriculture n'aura plus d'engrais, est-ce que ce sera la disette en France ?

« Y a-t-il moyen d'y remédier ?

« Oui, messieurs, ce moyen existe. Nos pères de la Révolution, qui manquaient de salpêtre pour la poudre, avaient créé des nitrières artificielles. Depuis, on a fait quelques progrès, et un Français, Müntz, a montré qu'on pouvait, à l'heure actuelle, établir industriellement des nitrières, non pas des nitrières à longue haleine comme celles de la Révolution, mais qu'on pouvait, à l'aide d'un ferment qu'il a pu isoler, faire du nitrate d'ammoniaque avec des sels ammoniacaux, et que, par conséquent, s'il était possible de produire ces sels ammoniacaux en dehors des importations, si l'on avait du nitrate d'ammoniaque, il serait facile de se passer du nitrate de soude. »

M. Louis Tissier reconnaît que le ministre de l'Agriculture a fait ce qu'il a pu... mais il ne pouvait faire grand'chose, car il n'a pas les moyens d'établir de telles productions.

***

Pour l'honorable député d'Apt la seule solution possible du problème consiste à créer un office de fabrication de tous les produits nécessaires à l'agriculture, ayant un budget propre, pouvant acheter des machines et importer des matières premières, pouvant passer des marchés avec des industriels, pouvant enfin, si cela est nécessaire, créer les usines qui n'existent pas et qui sont cependant indispensables à l'agriculture, c'est-à-dire à la sécurité de notre pays et à sa prospérité future.

« Je crois, a dit M. Louis Tissier en terminant son discours, que là est la solution du problème. Le gouvernement sera d'accord avec nous, et avec toute la Chambre, de façon à ne pas nous trouver, d'ici un an ou peut-être dans dix-huit mois, en face d'une situation autrement grave que celle d'aujourd'hui, et où nous assumerions de lourdes responsabilités devant le pays. (*Vifs applaudissements.*) »

Comme conclusion de son discours, très applaudi, l'orateur a déposé un ordre du jour motivé dont les dispositions essentielles ont été reproduites dans l'ordre du jour voté à l'unanimité par la Chambre, en fin de discussion.

***

La discussion des interpellations s'est enfin terminée avec la séance du 11 octobre, au cours de laquelle plusieurs discours intéressants ont été prononcés. Nous citerons notamment celui de M. Adrien Dariac qui a précisé la question en disant que « nous ne devons pas songer uniquement à l'heure présente, mais nous devons aussi songer à l'après-guerre. Que la guerre soit finie en 1918 ou qu'elle ne soit pas terminée, il faudra que notre production agricole soit en mesure de pourvoir à l'alimentation du pays ». De M. Compère-Morel, de M. Cazassus, de M. Aristide Jobert et enfin de M. Maurice Long, ministre du Ravitaillement, qui a répondu à tous les orateurs, la Chambre des députés a finalement voté l'ordre du jour

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 1335, 1336 et 1337, des 5, 12 et 19 octobre 1917.

suivant présenté par MM. Adrien Dariac, Victor Boret, Henri Cosnier, Abel Lefèvre, Maurice Rontin, Patureau-Baronnet, Joseph Faisant, Lavoinne et Tissier :

« La Chambre, prenant acte des déclarations du Gouvernement,

« Confiante en lui pour donner aux différents services chargés du ravitaillement une impulsion vigoureuse et pour assurer dans leurs efforts la coordination qui s'impose, pour dresser l'inventaire de nos ressources et de nos besoins alimentaires, pour établir en conséquence, au plus tôt, le programme de ravitaillement et de production qu'exigent les circonstances et en poursuivre résolument la réalisation, notamment :

« 1° Par une fixation plus équitable du taux des taxations ; par une réglementation des réquisitions qui, en aucun cas, ne pourront être appliquées aux céréales destinées aux semailles et à la consommation familiale, et par la suppression des restrictions inutiles ;

« 2° Par une réorganisation judicieuse des services de répartition du ravitaillement civil et par la répression sévère des manœuvres de spéculation et d'accaparement ;

« 3° Par l'amélioration des transports sur terre et sur mer pour assurer leur meilleure utilisation dans le présent et leur plus entier développement dans l'avenir ;

« 4° Par l'intensification de la production et de l'importation des engrais ;

« 5° Par le renvoi progressif des mobilisés des classes les plus anciennes, dont le maintien aux armées ne serait pas reconnu indispensable, renvoi qui permettrait de stimuler la vie économique du pays,

« Passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour a été complété par l'amendement ci-après de M. Aristide Jobert :

« Invite le Gouvernement à imposer au commandement une politique d'effectifs rendant au travail national toutes les forces inutilisées dans l'armée et indispensables pour assurer la production nationale. »

L'ordre du jour et l'amendement, acceptés par le gouvernement, furent ensuite votés à l'unanimité.

(*A suivre.*) EDMOND THÉRY.

Réorganisation du Service des Postes des Télégraphes et des Téléphones

M. Clémentel, ministre du Commerce, vient de préciser, dans un rapport adressé au Président de la République, les réformes profondes qu'il est occupé à introduire dans les services postaux télégraphiques et téléphoniques. Les premiers problèmes à résoudre sont : la décentralisation administrative, la réorganisation du contrôle supérieur, la diffusion de l'enseignement professionnel, l'institution des règles nouvelles pour l'avancement. D'ailleurs, constate le rapport, toutes ces questions sont aujourd'hui résolues ou sur le point de l'être. D'autres mesures ont été prises pour assurer une cohésion plus étroite entre les diverses Commissions qui concourent, avec le Conseil d'administration, à déterminer les conditions de fonctionnement des services. Ce dernier Conseil réorganisé, élargi sans excès, comprend aujourd'hui tous les éléments nécessaires pour exercer une action méthodique dirigée dans la voie du progrès.

Accomplies progressivement en quelques mois, ces réformes se rattachent à un plan général de développement et de transformation des services postaux, télégraphiques et téléphoniques. Les grandes lignes de ce plan sont dès à présent arrêtées.

On eut peut-être souhaité dans ce rapport plus de chiffres, plus de documents, plus de données statistiques sur l'activité des différents services dont il parle. Mais le ministre n'avait pour but que de nous exposer ses projets pour l'avenir et tels qu'ils sont, ils ont trop d'importance pour le public, ils touchent de trop près à sa vie et à ses intérêts quotidiens et permanents, pour que nous ne croyons pas de la plus haute utilité de les exposer.

Et voici les vues générales dont découlera toute la réorganisation :

« L'administration des Postes, des Télégraphes et des Téléphones, jusqu'à une époque assez rapprochée, fut assimilée aux régies fiscales. Aujourd'hui on s'accorde à la considérer comme une sorte d'immense entreprise industrielle. L'exploitation de ses monopoles doit être conduite d'après les principes qui régissent la grande industrie. Toutefois elle diffère de celle-ci en ce que la recherche du gain ne peut pas être son but principal. Gérée par l'État dans l'intérêt commun, sa mission n'est pas tant de procurer des ressources au Trésor que d'aider au développement commercial et au bien-être du pays en rendant plus fréquentes, plus aisées, plus sûres, les transactions et les relations de toute nature qui empruntent obligatoirement son intermédiaire.

« De là découlent deux conséquences. D'une part, elle doit s'imposer certains sacrifices que ne pourrait consentir une exploitation privée. Ainsi, lorsqu'elle étend ses ramifications jusqu'aux points les plus reculés du territoire, elle a moins le souci de tirer de certaines de ses installations, de ses succursales, pourrait-on dire, des bénéfices nouveaux que le désir légitime d'apporter des facilités plus étendues aux populations rurales, mal ou insuffisamment desservies.

« D'autre part, les privilèges, qui la défendent contre toute rivalité, l'obligent à trouver en elle-même sa force de progrès. L'absence de concurrence ne doit, dans aucun cas, compromettre le développement des procédés d'exploitation, retarder leur transformation et leur adaptation à des besoins essentiellement variables, devenir enfin une cause de stagnation et d'engourdissement. Il ne suffit même pas que l'évolution des services accompagne celle du mouvement industriel et commercial : il faut qu'elle la devance, l'annonce et la favorise, pour que les services postaux, télégraphiques et téléphoniques apportent à la vie économique du pays un concours vivifiant, éclairé, complet ; ce résultat ne sera atteint que si l'Administration se fait une idée exacte du rôle de prévoyance et d'initiative qu'elle doit jouer et si elle se pénètre intimement des besoins de sa clientèle. »

L'exécution du plan ainsi conçu aboutira à deux catégories de réformes :

Mesures d'ordre intérieur, préliminaires d'une réorganisation plus complète, qui, n'exigeant pas de dépenses nouvelles, pouvaient être appliquées immédiatement ;

Transformations profondes engageant l'avenir au double point de vue des dépenses et de l'orientation générale des services, nous tracerons les grandes lignes d'un programme général en préparation.

***

Le rapport entre dans une longue revue des détails techniques par lesquels seront réalisés les plans du ministre et les vœux du public. Nous ne pouvons les exposer tous. Mais nous pouvons assurer qu'il s'en dégage l'impression réconfortante qu'un énergique effort est entrepris pour mettre l'administration des Postes, des Télégraphes et des Téléphones au niveau des administrations privées les plus modernes et les plus perfectionnées. Qu'on en juge ! Le rapport avoue : « L'un des principaux défauts de l'Administration a été de vivre trop repliée sur elle-même. Ses conseils, à peu près uniquement composés de ses propres fonctionnaires,

ne recevaient des vœux du public qu'un écho assourdi par les bureaux ; la répercussion des grands mouvements économiques lui arrivait tardivement ; les progrès accomplis dans les industries similaires en France et à l'étranger restaient longtemps ignorés ; les praticiens des services d'exécution, rarement consultés, voyaient souvent leurs suggestions écartées au nom de principes théoriques. L'Administration exploitait plus pour elle-même que pour le public.

« De louables tentatives ont déjà été faites pour amener un changement dans ses méthodes et lui faire prendre plus largement contact avec la vie extérieure.

« En 1911, M. Ch. Dumont, reconnaissant que l'Administration n'est pas toujours suffisamment éclairée sur les desiderata du public, instituait le Comité consultatif des Postes et des Télégraphes, qui comprend, en outre des fonctionnaires, des représentants des services d'exécution, des membres des corps élus, des groupements corporatifs, commerciaux, industriels, financiers, etc. »

Les questions qui sollicitent, depuis sa création, l'attention permanente de ce comité sont :

Amélioration des méthodes d'exploitation ;

Perfectionnement du matériel ;

Application à nos services des procédés nouveaux de l'industrie et des découvertes de la science ;

Examen des programmes concernant le matériel et les marchés ;

Etude des tarifs et propagande commerciale ;

Contrôle de la marche des services.

Mais peut-on réellement attendre de tous ces efforts et de ces bonnes volontés un grand résultat pratique ? La seule réponse qu'on puisse faire actuellement à cette question est que M. Clémentel a touché du doigt la cause des échecs des précédentes tentatives d'amélioration : « Des projets de simplification présentés à l'Administration, peu ont été suivis d'effet, non point que les autres aient manqué d'intérêt ou d'esprit pratique, mais parce qu'ils heurtaient — pourquoi ne pas l'avouer ? — la tradition routinière qui pousse à la superfétation du contrôle et à la compilation excessive, ou encore la lenteur habituelle des procédures administratives.....

« Par suite de cet état de choses, l'organisme administratif avec son étroite centralisation, l'arsenal de ses règles minutieuses et parfois contradictoires, ne présente pas toujours une souplesse suffisante pour se plier à une exploitation rationnelle.

« Une revision des méthodes administratives et des pratiques d'exploitation s'impose ; il faut réduire la paperasserie, activer la solution des affaires, élaborer des règlements simples et n'exiger, pour chaque opération, que le minimum de manœuvres et de temps. On connaît les heureuses conséquences qui en résulteront forcément : célérité plus grande dans l'exécution ; meilleur rendement du matériel et du personnel ; rapidité de solution dans les affaires ; diminution de frais ; en fin de compte, amélioration évidente du coefficient d'exploitation. »

Voilà le bon diagnostic ; on peut espérer que le bon remède suivra.

Ajoutons que pour le perfectionnement complet de notre service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones doivent s'ajouter, à ces mesures administratives, des mesures qui nécessitent l'approbation du Parlement ou l'ouverture de crédits.

Ces projets de loi en instance devant les Chambres, concernent les chèques postaux et la télégraphie sans fil.

Et pour résumer tout son plan d'organisation, le ministre déclare qu'afin de mieux remplir la mission sociale qui lui incombe, son Administration doit prendre un caractère industriel.

La réforme intérieure est en bonne voie. Il reste maintenant, à préparer l'ouverture du service des comptes courants et des chèques postaux, étudier les solutions à soumettre au Parlement pour que les transports postaux s'exécutent à l'avenir dans les conditions les plus favorables au bien public, élaborer et chiffrer le programme complet de ce qui serait nécessaire pour donner aux divers services l'activité et la productivité désirables.

C'est au Parlement à décider par quelle méthode financière il entend réaliser ces indispensables réformes.

Georges BOURGAREL.

La Crise de la petite Monnaie en France de 1789 à 1799 et ses Motifs

Les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Les événements et les conséquences de la Révolution française ont déjà été cités souvent, comme point de comparaison, avec les faits qui se révèlent depuis l'ouverture des hostilités en août 1914.

Parmi ceux qui paraissent difficiles à expliquer se trouve la crise de la petite monnaie.

Celle-ci s'est aussi produite, pendant la période révolutionnaire, et si l'on voulait la prendre comme type, on peut supposer que la crise actuelle de la petite monnaie ne fera qu'augmenter au fur et à mesure de la prolongation de l'état de guerre.

En effet, et malgré l'augmentation de la frappe de monnaie de bronze, on constate qu'au début du mois d'octobre 1917, la Compagnie du Chemin de fer du Métropolitain de Paris a fait placer une petite affiche, à tous ses guichets, dans laquelle est rappelé l'article 7 d'un décret de l'Assemblée Nationale du 22 avril 1790, ainsi libellé :

« Pour éviter toute discussion dans les paiements, le débiteur sera toujours obligé de faire l'appoint et par conséquent de se procurer le numéraire d'argent nécessaire pour solder exactement la somme dont il est redevable. »

Ce décret concernait les dettes du clergé, les assignats et les revenus des Domaines nationaux. Il indiquait les conditions des règlements, et l'article 7 est la première trace officielle d'une crise de petite monnaie d'argent à cette époque, près de dix mois après la prise de la Bastille.

En juillet 1790, des rassemblements de troupes étrangères menaçant les frontières de la France, l'Assemblée Nationale vota, le 28 juillet, un décret qui se terminait ainsi :

« Le Roi sera supplié de donner les ordres *les plus prompts* pour la fabrication des canons, fusils et autres armes et pour les munitions nécessaires ;... le Roi sera prié de faire distribuer des armes aux citoyens partout où la défense du royaume rendra cette précaution nécessaire, et ce sur la demande des directoires. »

Une des suites de ces événements se trouve dans ce fait que la pénurie de petite monnaie s'est accentuée et que de très nombreuses plaintes à ce sujet furent adressées au Comité des monnaies de l'Assemblée Nationale. Un rapport sur la nécessité de frapper de la petite monnaie fut alors présenté, le 5 décembre 1790, avec une série de questions sur lesquelles le rapporteur demandait l'avis de l'Assemblée Nationale.

Quelques députés demandèrent le renvoi à huitaine, mais d'autres insistèrent pour la délibération immédiate.

Après discussion, l'Assemblée Nationale décida que son Comité des monnaies présenterait le jeudi suivant, soit le 9 décembre 1790, ses vues sur chacune des questions posées :

1° Quelle est la somme de petite monnaie dont

il paraît convenable d'ordonner la fabrication dans les moments actuels ?

2° Ordonnera-t-on de fabriquer la monnaie de billon, ou se bornera-t-on à une monnaie rouge à titre bas ?

3° Adoptera-t-on la division décimale ?

Ces questions révèlent toutes les difficultés d'exécution tant comme quantité que comme matière première et application de la réforme décimale.

Après de nouvelles discussions, les 5, 9, 12 et 13 décembre 1790, une proposition d'un député fut adoptée, elle se terminait ainsi :

« Le Comité, après avoir examiné les moyens d'assurer l'exécution du projet présenté par un membre de cette Assemblée, donnera un projet de décret qui contiendra les dispositions nécessaires pour la fabrication d'une quantité de (ici un blanc) de petite monnaie d'argent et de cuivre.

« L'Assemblée invite M. Mirabeau et l'évêque d'Autun (Talleyrand) à assister aux discussions qui auront lieu sur ces questions au Comité des monnaies, lequel est en outre *chargé d'examiner les avantages et les inconvénients du plan qui propose de tirer des cloches la quantité de cuivre* dont on aura besoin pour la fabrication des monnaies à moindre valeur. »

La présence de l'évêque d'Autun, Talleyrand, était provoquée par l'éventualité de l'emploi des cloches supprimées pour avoir la matière première nécessaire à la frappe des nouvelles monnaies.

Au mois de janvier 1791, les bruits de guerre et d'armement s'accentuèrent et, le 28 janvier, MM. Lameth et Mirabeau l'aîné exposèrent à la tribune la situation extérieure de la France.

Sur leurs rapports, l'Assemblée Nationale décréta que l'armée serait augmentée de 100.000 soldats auxiliaires, que des compagnies de volontaires nationaux seraient organisées, que tous les préparatifs de défense seraient aussitôt ordonnés, etc., etc.

Ensuite se produisirent des discussions sur les émigrants le 28 février et le 9 mars.

Le 9 mars 1791, un décret organise le recrutement et les engagements militaires.

A partir de cette date, on verra se précipiter des mesures concernant la petite monnaie, en exécution de la proposition du 13 décembre 1790 et pour faire face à une situation monétaire qui ne faisait que s'aggraver.

Le 9 avril 1791, un décret en 25 articles créait une Commission chargée de surveiller la fabrication des monnaies ; il fut complété le 15 avril par un décret en 13 articles, relatifs aux empreintes des monnaies, disant :

« Article premier. — L'effigie du Roi sera empreinte sur toutes les monnaies du Royaume, avec la légende : Louis XVI, Roi des Français.

. . . . . .

« Art. 6. — La monnaie de cuivre portera la même effigie du Roi et la même légende ; le revers seul sera différent.

« Art. 7. — L'empreinte du revers sera un faisceau traversé par une pique, surmontée du bonnet de la liberté ; autour une couronne de chêne avec la légende : la Nation, la Loi et le Roi.

. . . . . .

« Art. 9. — Il sera, *sans délai*, procédé à la formation des nouveaux coins et matrices. »

. . . . . .

On remarquera ici les mots : *sans délai*, qui retrouvent leur expression, dans le décret suivant, en 4 articles, du 20 mai 1791, relatif à la fabrication d'une monnaie de cuivre pour faciliter l'échange des petits assignats :

« Art. 1er. — Le Roi sera prié de donner les *ordres les plus prompts* pour faire fabriquer, dans les différents hôtels des monnaies, la quantité de monnaie de cuivre suffisante pour satisfaire aux besoins du royaume et faciliter l'échange des petits assignats.

« Art. 2. — Cette fabrication se fera à la taille décrétée le 11 janvier de cette année, *avec les empreintes qui sont en usage*, jusqu'à ce que celles qui ont été décrétées le 9 avril dernier soient en état de servir.

. . . . . .

« Art. 4. — Le Roi sera également prié de prendre provisoirement les mesures convenables *pour hâter l'exécution* du présent décret, et *prévenir les abus qui pourraient résulter du défaut actuel d'organisation des monnaies.* »

Le surlendemain, 22 mai 1791, un décret complète ces dispositions en disant :

« L'Assemblée Nationale, sur le compte qui lui a été rendu qu'il existe dans différents hôtels des monnaies et manufactures du royaume des flaons tout fabriqués à la taille, anciennement en usage, qui pourraient être employés jusqu'à ce que ceux qui ont été décrétés le 6 de ce mois soient préparés, et voulant *hâter* la fabrication des monnaies de cuivre, décrète : Que le Roi sera prié de donner des ordres pour faire monnayer *immédiatement* avec les anciens coins les flaons existant actuellement... »

Le 20 juin 1791 se produisit la fuite du roi Louis XVI et son arrestation à Varennes, le 22 juin 1791.

L'émotion publique fut extrême et dut avoir encore son influence immédiate sur la situation monétaire, car, le 24 juin 1791, un décret décide :

« *Il sera incessamment fait* une même monnaie en sous et demi-sous, coulée avec le métal des cloches étant à la disposition de la nation, et elle (l'Assemblée Nationale) charge son Comité des monnaies de lui présenter *demain* les moyens d'exécuter le présent décret. »

En effet, le 25 juin 1791, un décret en 13 articles dit :

« Article premier. — Les cloches des églises supprimées dans le département de Paris seront fondues et coulées en monnaie...

« Art. 11. — Aussitôt que le Pouvoir exécutif aura fait choix de quelques entrepreneurs. »

(*A suivre.*) Gabriel ROGER.

Le Nouvel Emprunt National 4 0/0

M. Klotz, ministre des Finances, a déposé, mercredi, 24 octobre, sur le bureau de la Chambre des députés, le projet de loi tendant à autoriser l'émission d'un troisième Emprunt national en rentes 4 %.

L'exposé des motifs qui accompagne ce projet de loi explique en ces termes le but de l'opération projetée :

« Le souci légitime de faciliter à la petite épargne l'accès du nouveau fonds nous a conduits à prévoir, malgré le caractère limité de l'émission, l'irréductibilité des petites souscriptions en numéraire, dont un arrêté ministériel, suivant l'usage, fixera la quotité.

« Nous adoptons, en conséquence, un fonds qui, conservant le bénéfice de l'exemption d'impôt, présente, avec un type différent, un attrait nouveau pour le souscripteur. Après avoir examiné les diverses données du problème, il nous a paru opportun, sans abandonner le type de la rente perpétuelle, qui reste le plus populaire en France et qui, d'ailleurs, répond le mieux aux circonstances présentes, de chercher dans un prix d'émission plus éloigné du pair, les larges perspectives de hausse susceptibles de retenir particulièrement l'attention du public français, qui a foi dans l'avenir du pays, dans l'essor que prendra, après une paix victorieuse et durable, la fortune nationale.

« La suspension, pendant vingt-cinq ans, du droit de remboursement, qui appartient à l'Etat,

contribuera, on n'en saurait douter, à un bon classement du nouveau fonds. »

Le jour même de son dépôt, la Commission du budget de la Chambre a adopté ce projet d'emprunt, qui a été également soumis à la Commission des finances du Sénat. La discussion et le vote doivent avoir lieu aujourd'hui, vendredi, à la Chambre. Voici le texte dudit projet :

PROJET DE LOI

Le Président de la République française,

Décrète :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté à la Chambre des députés par le ministre des Finances, chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Article 1er. — Le ministre des Finances est autorisé à émettre, au mieux des intérêts du Trésor et à inscrire au Grand Livre de la Dette publique, la somme de rentes perpétuelles 4 % nécessaire pour produire un capital effectif de dix milliards, y compris les dépenses matérielles et les frais quelconques de l'opération, lesquels ne pourront excéder cinq pour mille du montant de l'emprunt.

Ces rentes jouissent des privilèges et immunités attachés aux rentes perpétuelles émises en vertu des lois du 16 novembre 1915 et du 15 septembre 1916.

Elles sont exemptes d'impôt.

A partir du 1er janvier 1945, elles pourront être remboursées en totalité ou par séries, conformément à l'article 11 de la loi du 9 juillet 1902.

Art. 2. — Sont admis en libération des souscriptions les arrérages à échoir le 16 février 1918 des emprunts 5 % de la Défense nationale émis en 1915 et 1916. Ces arrérages sont décomptés pour le double de leur valeur nominale.

Art. 3. — Ne sont pas soumises à réduction :

1° Les souscriptions qui, conformément aux lois et décrets en vigueur, seront constituées en bons de la Défense nationale, en obligations de la Défense nationale ou en titres de rentes 3 1/2 % amortissables ;

2° Les souscriptions qui seront constituées au moyen des arrérages des emprunts 5 % de la Défense nationale, par application de l'article 2 ;

3° Toutes autres souscriptions qui ne dépasseront pas le chiffre de rentes fixé par le décret visé à l'article 9 de la présente loi ;

Art. 4. — Dans le cas où le capital effectif, représenté par les souscriptions irréductibles, excéderait la somme de neuf milliards, le chiffre prévu à l'article 1er de la présente loi sera augmenté, dans la limite du montant total des souscriptions, d'un capital effectif égal à l'excédent.

Art. 5. — Les titres de rente à émettre en vertu de la présente loi seront acceptés en paiement de la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre instituée par la loi du 1er juillet 1916.

Ces titres seront décomptés suivant le taux d'émission fixé par décret.

Seront également acceptés en paiement de ladite contribution, au taux de 87 fr. 50 %, les titres de rentes 5 % émis en vertu des lois des 16 novembre 1915 et 15 septembre 1916, dont le contribuable justifiera qu'il est propriétaire depuis une date ultérieure au 24 octobre 1917.

Les rentes correspondant aux titres remis en paiement seront annulées au Grand Livre de la Dette publique.

La valeur de reprise des titres sera imputée en dépense sur un crédit qui sera ouvert au budget du ministère des Finances.

Un décret fixera les conditions d'application du présent article, et notamment le mode de calcul des intérêts en cours.

Art. 6. — Il est ouvert au budget général de l'Etat, jusqu'à ce qu'une loi ultérieure en décide autrement, un crédit qui sera affecté à la constitution, au moyen de versements mensuels de 30 millions, d'un fonds spécial destiné à faciliter la négociation des emprunts de la Défense nationale. Ce fonds sera employé à l'achat sur le marché de titres de ces emprunts.

En aucun cas, les achats ne pourront avoir lieu pour les rentes émises en vertu de la présente loi à un prix supérieur au prix d'émission augmenté des intérêts courus dans le trimestre et pour les rentes 5 % émises en 1915 et 1916 à un prix supérieur à 87 fr 50, augmenté des intérêts courus dans le trimestre.

Les rentes achetées seront annulées au Grand Livre de la Dette publique.

Lorsque l'excédent disponible du fonds spécial dépasse une somme de 180 millions, les versements mensuels seront suspendus. Ils seront repris aussitôt que l'excédent disponible tombera au-dessous de 180 millions, dans la mesure nécessaire pour le porter à ce chiffre.

La gestion du fonds spécial est confiée à la caisse d'amortissement qui effectuera les achats de rentes dans les conditions déterminées par la commission de surveillance instituée par les lois du 28 avril 1816 et du 6 avril 1876.

Art. 7. — Le ministre des Finances est autorisé à imputer provisoirement au débit d'un compte d'avance le montant des arrérages des emprunts 5 % de la Défense nationale qui seront admis en payement de la souscription dans les conditions déterminées par l'article 2. Ce compte sera ultérieurement soldé : 1° pour la moitié représentant la valeur nominale des arrérages, sur les crédits ouverts au service de la dette consolidée dans le budget de l'exercice 1918 ; 2° pour la moitié représentant la bonification, sur un crédit spécial ouvert au budget du ministère des Finances.

Art. 8. — Les rentes qui seront souscrites à l'étranger dans les conditions qui seront déterminées par décret ne sont pas comprises dans les limitations résultant des articles 1 à 4.

Art. 9. — Le taux d'émission, la date ou la période de mise en souscription, les époques de versement, les époques de payement des arrérages, les conditions dans lesquelles seront admis à la soucription les bons de la Défense nationale, les obligations de la Défense nationale, les rentes 3 1/2 % amortissables et les arrérages des emprunts 5 % de la Défense nationale à l'échéance du 16 février 1918, et généralement toutes les autres conditions de l'emprunt, seront fixés par décret.

Art. 10. — Seront exemptés du droit de timbre spécial des quittances établi par les articles 18 de la loi du 23 août 1871 et 28 de la loi du 15 juillet 1914, les quittances, reçus ou décharges de sommes ou de titres, exclusivement relatifs aux opérations d'émission de l'emprunt autorisé par la présente loi.

Art. 11. — Les remises allouées aux comptables qui participeront aux opérations dudit emprunt resteront en dehors des limitations prévues par les lois et règlements en vigueur.

Art. 12. — Le ministre des Finances rendra compte des opérations autorisées par la présente loi au moyen d'un rapport adressé au président de la République et distribué au Sénat et à la Chambre des députés.

Un état détaillé des dépenses d'émission sera publié au *Journal officiel* le 31 décembre 1918 au plus tard.

Société Chimique des Usines du Rhône

En perspective de l'avenir, la *Société Chimique des Usines du Rhône* n'a pas hésité un seul instant à encourager, moralement et financièrement, avec l'élite des hommes de l'industrie chimique, les efforts qui sont faits pour préparer, dès que les circonstances le permettront, l'état-major indispensable à cette industrie. De cette façon, elle aura contribué à former chez nous des hommes ayant non seulement des idées d'initiative, mais encore la compétence et l'esprit de suite nécessaires, avec le ferme espoir d'assister à la renaissance de notre industrie chimique.

La Société a intensifié ses efforts en vue de satisfaire aux besoins de la Défense nationale, même en y subordonnant ses intérêts d'avenir. Elle a installé, d'accord avec la direction des poudres, une nouvelle usine à Roussillon, laquelle fonctionne à la satisfaction de tous.

Un chiffre résumera les efforts qui ont été faits : le montant total des affaires faites a atteint 125.856.619 fr. 21 ; ce chiffre n'appelle aucun commentaire, mais force à remercier le personnel de tout rang pour son dévouement.

La capacité de production des anciennes usines dépasse de beaucoup la puissance qui semble résulter du capital actuel. En effet, avec les réductions effectuées lors de la lutte si inégale contre l'industrie allemande, le capital a été diminué successivement de 5 millions et demi, ce qui fait que c'est 8.700.000 francs qui doivent être comptés comme réellement employés dans ses installations diverses et, à ce chiffre, il faut encore ajouter les réserves prises sur les anciens bénéfices, qui montaient au début de la guerre à 5.650.000 francs, soit en tout 14.350.000 francs.

Comme la plupart des grands industriels français, la Société a été sollicitée de donner son concours à une opération de crédit, ayant pour but de régulariser les fluctuations du change à l'étranger. Elle a, de ce chef, accepté de souscrire des billets à ordre remis à des banquiers des Etats-Unis en échange de crédits ouverts au Syndicat qui, sous le contrôle de la Banque de France, a organisé l'opération et se porte garant de sa bonne foi vis-à-vis des signataires des effets.

Constatons qu'il a été prélevé, comme l'année dernière, mais en l'augmentant, vu les résultats de l'année, une somme de 5 millions avant toute répartition, pour la « Réserve d'avenir », ce qui portera le montant à 8 millions.

Remémorons les bénéfices de la Société depuis 1911, lesquels étaient passés de 2.148.167 francs à 2.239.569 francs en 1912 et à 2.359.741 francs en 1913, ils n'atteignirent que 1.191.625 francs en 1914. Par suite, le dividende, fixé à 113 fr. 60 pour les actions ordinaires et à 27 fr. 20 pour les actions privilégiées en 1911 et en 1912, à 113 fr. 40 et à 27 francs respectivement en 1913, fut ramené, en 1914, à 34 fr. 83 pour les actions ordinaires et à 12 fr. 45 pour les actions privilégiées.

En dépit de la ristourne toute spontanée de 5.165.964 francs que la Société fit à l'Etat sur ses bénéfices de l'exercice 1915, elle put néanmoins accuser un bénéfice net de 4.926.001 fr. 51, contre 1.191.625 fr. 34 l'année précédente. En présence de ces résultats, le Conseil d'administration crut devoir dédommager les actionnaires de la réduction de dividende qu'ils avaient dû subir en 1914. En conséquence, il fixa à 191 fr. 97 par action ordinaire et à 41 fr. 55 par action privilégiée le dividende de 1915.

Nous remarquons que la balance du bilan de l'exercice 1916 se traduit par plus de 77 millions de francs, contre 34 millions en 1915, que l'énorme développement des affaires a dépassé 125 millions de francs. Dans ces conditions, le solde du compte de Profits et Pertes s'est sensiblement accru, les bénéfices nets de l'exercice, y compris le report à nouveau 1915, soit 7.105 fr. 41, se montent à 11.066.412 fr. 05, et après le prélèvement de 5 millions pour la « Réserve d'avenir », le solde des bénéfices nets ressort à 6.066.412 fr. 05, dont la répartition se compare avec le dernier exercice de la façon ci-après :

	Exercices 1915	Exercices 1916
	(En francs)	
Réserve légale	246.300 07	302.965 30
Tantièmes statutaires	451.770 15	559.434 15
Amortissement du matériel et des immeubles	455.713 35	482.766 20
Fonds de prévoyance	722.043 59	910.428 »
Dotation pour construction de maisons ouvrières	800.000 »	400.000 »
Dividende de 41 fr. 55 par action privilégiée pour 1915 et 55 fr. 55 pour 1916	1.121.850 »	1.500.000 »
Dividende des actions ordinaires 191 fr. 97 pour 1915 et 300 francs pour 1916	959.850 »	1.500.000 »
Intérêts 6 0/0 aux actions privilégiées	» »	162.000 »
Impôts sur le dividende	163.562 25	238.618 60
Report à nouveau	7.105 41	10.199 80
Sommes égales	4.928.194 82	6.066.412 05

Nous avons vu que le solde des bénéfices nets pour l'exercice 1916 avait été de 6.066.412 fr. 05, contre 4.928.194 fr. 82 en 1915, y compris le report à nouveau de 1914 qui était de 2.183 fr. 31, soit en augmentation de 1.140.400 fr. 54.

Un intérêt de 6 % et un dividende de 55 fr. 55 ont été attribués à chaque action privilégiée en 1916, contre aucun intérêt, et un dividende de 41 fr. 55 par action en 1915. Un dividende de 300 francs a été attribué à chaque action ordinaire en 1916, contre 191 fr. 97 en 1915.

Les résultats obtenus par la Société en 1916 sont la récompense de l'attitude qu'elle a prise en présence de la confiance qui lui a été témoignée et qui, autant que la qualité de ses produits, lui a mérité les commandes les plus importantes du Département de la Guerre. Aussi a-t-elle la fierté de pouvoir dire qu'elle est entrée, pour une part prépondérante dans la préparation des explosifs et qu'elle a, en outre, prêté un concours des plus actifs aux services de santé de l'armée, de l'aviation et du matériel chimique de guerre.

Pour se mettre en mesure de répondre à l'extraordinaire consommation de produits chimiques qu'exige la guerre actuelle, la *Société des Usines du Rhône* a créé, avec le concours du Département de la Guerre, un établissement considérable dénommé « Usine de Roussillon ». Cette usine, en pleine activité, représente une dépense de plus de 10 millions de francs.

Le développement de la fabrication de la Société, dont le capital est représenté par 32.000 actions de 100 francs (27.000 actions privilégiées et 5.000 actions ordinaires), a été énorme en 1916. En dehors de ses fournitures au ministère de la Guerre français et aux Départements correspondants des Gouvernements alliés, cette entreprise a dû faire face, pour ses produits courants, à tout l'approvisionnement de la France, autrefois assuré en partie par l'Allemagne, et desservir aussi, dans la limite de ses possibilités, les besoins des nations de l'Entente.

Pour donner une idée approximative de cette production, il suffira de dire que la consommation journalière de charbon à la Société est devenue plus de quinze fois supérieure à celle de ses plus grandes années d'activité.

Nous terminerons en disant que de fortes réserves constituent la garantie indispensable à la continuation de la prospérité de la *Société Chimique des Usines du Rhône*. Elle compte, en effet, sur une lutte industrielle très âpre après la guerre, et, pour la soutenir, il lui faudra des moyens d'action puissants.

Elle devra, en particulier, être à même de franchir, dans les conditions les plus favorables, la période de transition qui suivra immédiatement la cessation des hostilités. Pendant cette période, dont la durée est impossible à prévoir, elle aura à vaincre toutes les difficultés qui résulteront de la mise en route des fabrications de paix délaissées en faveur des fabrications de guerre, lesquelles absorbent actuellement, d'une façon exclusive, les efforts de tout un personnel d'élite.

F. MODAU.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	18 oct. 1917	25 oct. 1917
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or — en Caisse	3.287.401 489	3.288.975.463
Or — à l'Etranger	2 037.108.185	2.037.108.485
Or — Total	5 324.509 974	5 326.083.948
Argent	256 964.498	255 300 503
	5.581.474.472	5 581.384 451
Disponibilité à l'étranger	776.261 247	710.583 448
Effets échus hier à recevoir à ce jour	3.938.157	1 266 064
Portefeuille Paris — Effets Paris	233.033.610	242 536.200
Portefeuille Paris — Effets Etranger	1.636.560	2.147.509
Portefeuille Paris — Effets du Trésor	134 377	210.667
Portefeuilles des succursales	371.533.630	363 976.975
Effets prorogés — Paris	516.249.128	514.898 850
Effets prorogés — Succursales	641 796.550	540.904 372
Avances sur lingots à Paris	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succurs.	»	»
Avances sur titres à Paris	576.407 202	576.097 736
Avances sur titres dans les succurs.	548.171.480	545 804.216
Avances à l'Etat	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914)	12 050 000.000	11.150.000.000
Avances temporaires au Trésor public	400	400
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers	3.065 000.000	3 070 000.000
Rentes de la Réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	100 075.602	100.075.602
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4 000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	42.235.393	42 240.500
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	19.354.505	20.598.252
Emploi de la réserve spéciale	8.407 137	8.407.137
Divers	563 723.193	557.069 793
Total	25.429 287 400	25 458 056 890
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital	8.450 697	8.450 697
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857	9 125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	8 407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation	21 680 180 630	21.705.268.525
Arrerages de valeurs déposées	44.751 349	39.746 863
Billets à ordre et récépissés	2.994 508	2.887.680
Compte courant du Trésor	35.662.574	51.566 690
Comptes courants de Paris	1 781 530.069	1.733.951 958
Comptes courants dans les succursales	1.098.006 138	1.099.555 111
Dividendes à payer	4 846.707	4.746.743
Escompte et intérêts divers	63.169.338	64.245 170
Réescompte du dernier semestre	23.177.053	23.177.053
Divers	489.505 139	507.447.203
Total	25 429 287.400	25.458.056 890

Comparaison avec les années précédentes

	30 oct. 1913	30 juillet 1914	28 oct. 1915	26 oct. 1916	25 oct. 1917
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	5.805.7	6.683.2	13.867 5	16.589 1	21.705.3
Encaisse or	3.473.9	4.141.3	4.729.9	4.921.9	5.326.1
— argent	636.5	625.3	363.2	328.0	255.3
Portefeuille	1.635.7	2.444.2	2.197 0	1.855.3	1.765.9
Avances aux partic.	721 1	743.8	567.9	1 198.2	1.134.8
— à l'Etat	200.0	200.0	7.100.0	8.600.0	12.150.0
Compt. cour. Trésor	341.7	382.6	38.4	200.9	51.6
— partic.	646.1	947.6	2.545.8	2.730.8	2.833.5
Taux d'escompte	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Organisation du contrôle de l'exécution des budgets. — Par décret, paru à l'*Officiel* le 19 octobre, M. Klotz, ministre des Finances, a institué une commission extraparlementaire chargée d'étudier les réformes à apporter dans l'organisation du contrôle de l'exécution du budget, sous ses diverses formes : contrôle administratif, contrôle judiciaire, contrôle parlementaire.

La nécessité du contrôle est actuellement plus impérieuse que jamais, en raison des charges considérables qu'une guerre de plus de trois années a imposées au pays. Au moment où le ministre des Finances a le souci de revenir à la règle du budget annuel et d'apporter dans nos finances l'ordre et la clarté, condition première de toute gestion économe, il lui a paru qu'il convenait d'aborder résolument ce problème et d'en préparer les solutions nécessaires.

Le taux de l'intérêt. — Sans débat, la Chambre des députés a adopté, le 18 octobre, un projet de loi suspendant la limitation de l'intérêt conventionnel en matière civile et fixant le taux de l'intérêt légal à 5 % en matière civile et à 6 % en matière commerciale.

Le matériel agricole. — M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, vient de créer un service du matériel agricole, ayant pour but l'approvisionnement de la culture en matériel, notamment en machines, instruments et produits nécesaires à leur fonctionnement.

Il a reçu les représentants de la chambre syndicale des constructeurs de machines et instruments d'agriculture, de la chambre syndicale du commerce des machines agricoles et du consortium des constructeurs de machines agricoles. Il leur a demandé d'accepter, en retour de l'aide qu'ils trouvent auprès du ministère de l'Agriculture, un contrôle des prix pratiqués, pour éviter les hausses excessives.

Les principaux points sur lesquels un accord de principe a été réalisé sont les suivants : établissement d'une tarification des instruments indispensables à la culture ; engagement pris par les constructeurs et importateurs de ne pas vendre au-dessus de cette tarification et d'imposer à leurs agents la même obligation.

Le resserrement du blocus. — Le 18 octobre, le Conseil des ministres a approuvé les mesures prises par M. Métin, sous-secrétaire d'Etat du blocus, pour coopérer, avec nos alliés, à la restriction des exportations à destination des pays neutres.

On communique à ce sujet la note suivante :

« Le gouvernement anglais, pour mettre fin au ravitaillement indirect de l'ennemi, a suspendu les dérogations aux prohibitions d'exportation pour les pays du nord et a donné l'avis que les articles jusqu'ici libres à l'exportation ne pourraient désormais être exportés sans dérogation ; c'est ce que l'on a appelé par abréviation « l'embargo ». Bien qu'il ne s'agisse que d'un arrêt de principe et dans certains cas d'un simple avertissement, le sous-secrétariat du blocus a pris, d'accord avec nos alliés, toutes les mesures destinées à prévenir les autorités militaires compétentes ainsi que le commerce d'exportation.

« Les dérogations sont donc ajournées pour tous les cas où le transit est, en fait, arrêté par la décision anglaise.

« C'est cette coopération que le gouvernement français vient d'approuver. »

GRANDE-BRETAGNE

Le port de Londres. — Il ressort du rapport que vient de publier l'*Administration du Port de Londres* que, malgré une diminution de 17 1/2 % du tonnage des entrées et des sorties pendant l'année financière finissant le 31 mars 1917, comparé avec celui de la période antérieure correspondante,

le revenu montre une plus-value de 43.000 livres sterling.

Les dépenses brutes ont été un peu moins élevées ; mais s'il y eut une économie, dans les dépenses, de 73.000 livres, les charges fixes ont absorbé 27.000 livres de plus que l'année précédente.

Le tableau suivant est le sommaire des résultats des années 1914, 1916 et 1917 :

	Année finissant le 31 mars 1914	1916	1917
	(En livres sterling)		
Recettes totales	3.434.453	4.570.313	4.567.426
Dépenses totales	2.217.822	2.859.737	2.786.946
Balance	1.216.631	1.710.576	1.780.480
Frais d'exploitation	932.786	1.132.005	1.159.140
Balance nette	283.845	578.571	621.340
Report antérieur	89.637	187.808	232.059
	373.482	766.379	853.399
Au fonds de réserve et divers	281.578	534.320	512.934
A reporter	91.904	232.059	340.465

Des 512.934 livres portées ci-dessus, 386.956 sont destinées à faire face aux dépenses d'entretien et de draguage, etc., ajournées par suite de la guerre, 25.978 livres vont au fonds des pensions et 100.000 livres sont transférées au fonds général de réserve qui atteint maintenant 630.824 livres sterling.

Les dépenses de capital se sont élevées à 464.172 livres pendant la période envisagée et le montant des prêts temporaires à été réduit de 520.000 livres à 260.000 livres.

En juillet 1916, par suite de l'accroissement de dons gratuits de guerre qui ont été payés, et afin de pourvoir à l'augmentation appréciable des frais et du prix de la lumière et autres services, l'Administration a majoré la charge additionnelle portée en mars 1915 pour dépenses des docks de 7 1/2 à 15 %.

Le tableau des importations et des exportations totales (non compris le cabotage), publié par le même rapport, pour les années 1915 et 1916, fait ressortir l'importance du port de Londres dans le commerce extérieur britannique :

	1915	1916	Différences en 1916
	(En milliers de livres)		%
Royaume-Uni	1.335.824	1.552.352	+ 16.2
Londres	496.834	547.826	+ 10.3
Liverpool	393.169	476.186	+ 21.1
Hull	73.124	86.766	+ 18.7
Manchester	55.674	69.254	+ 22.2
Southampton	17.717	16.835	— 5.0
Glasgow	56.910	75.879	+ 33.3

Une seule exception dans l'augmentation générale (qui résulte d'ailleurs pour une part importante de l'augmentation des prix) est fournie par Southampton. La diminution de 5 % du trafic s'ajoute à celle de 53 1/2 % enregistrée il y a un an et est due à la fermeture du port pour le trafic ordinaire.

Le tonnage des navires entrés et sortis du port de Londres, présente, ainsi que nous l'avons déjà dit, une moins-value de 17 1/2 % qui ressort des chiffres suivants :

	1915-16	1916-17	Diminution
	(En tonnes)		%
Commerce extérieur	15.515.326	13.087.997	15.6
Cabotage	6.766.841	5.292.215	21 8
	22.282 167	18.380.212	17.5

La congestion du port qui avait prévalu en 1915 a maintenant complètement disparu. La réglementation par le gouvernement du transport du sucre et autres denrées alimentaires et la restriction des importations ont contribué en partie à ce résultat, mais le soulagement est surtout dû à l'augmentation des facilités d'emmagasinage et de transit réalisés par l'administration des Docks.

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 17 octobre, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis	72.284.000
Dette de l'Etat	11.015.100
Autres garanties	7.434.900
Or monnayé et en lingots	53.834.000
	72.284.000
Département de Banque	
Capital social	14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.)	42.732.000
Dépôts divers	132.069.000
Traites à sept jours et diverses	17.000
Solde en excédent	3.067.000
	192.437.000
Garanties en valeurs d'Etat	59.232.000
Autres garanties	100.359.000
Billets en réserve	30.645.000
Or et argent monnayé en réserve	2.201.000
	192.437.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets public	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
29 août 1917	54.304	40.407	177.620	163.398	32.347	18.21	5 %
5 sept.	54.289	40.670	169.459	155.533	32.069	18.98	»
12 —	54.235	40.534	163.936	149.927	32.151	19.61	»
19 —	54.724	40.666	169.001	154.607	32.408	19.17	»
26 —	55.096	41.179	165 988	151.783	32.365	19.50	»
3 oct.	55.727	41.828	171.257	157.107	32.349	18.88	»
10 —	55.489	41.679	161.811	147.216	32.260	19.93	»
17 —	56.035	41.639	174 801	159.591	32.846	18.78	»

Les stocks d'or des neutres. — Le *Morning Post* de Londres donne le tableau suivant des stocks d'or se trouvant actuellement dans les Banques d'Etat des pays neutres et les compare avec les stocks existant avant la guerre :

	Avant la guerrre	Actuellement	Augmentation
	(Millions de francs)		
Espagne	550	1.925	1.375
Hollande	325	1.400	1.075
Suisse	175	337.5	162.5
Suède	150	275	125
Norvège	75	175	100
Danemark	100	275	175
Total	1.375	4.387.5	3.012.5

Les neutres ont plus que triplé leur stock d'or au cours des hostilités ; l'augmentation ressort à 220 %.

Pour renforcer le blocus. — Le Gouvernement anglais, pour mettre fin au ravitaillement indirect de l'ennemi, a suspendu les dérogations aux prohibitions d'exportation pour les pays du Nord et a donné l'avis que les articles jusqu'ici libres à l'exportation ne pourraient désormais être exportés

sans dérogations. C'est ce que l'on a appelé par abréviation l'embargo, bien qu'il ne s'agisse que d'un arrêt de principe et, dans certains cas, d'un simple avertissement.

Le sous-secrétariat d'Etat du blocus a pris, d'accord avec nos alliés, toutes les mesures destinées à prévenir les autorités françaises compétentes ainsi que le commerce d'exportation. Les dérogations sont donc ajournées pour tous les cas où le transit est en fait arrêté par la décision anglaise. C'est cette coopération que le gouvernement français vient d'approuver.

RUSSIE

Bilan de la Banque de l'Etat de Russie. — Le dernier bilan de la Banque de l'Etat de Russie, arrêté au 1/14 octobre 1917, se compare ainsi avec le précédent :

	23 sep./6 oct. 1917	1/14 octobre 1917	Comparaison
	—	—	—
Actif :	(Millions de roubles)		
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines)	1.293	1.296	+ 3
Or à l'étranger	2.309	2.309	»
Billon d'argent et de cuivre	151	155	+ 4
Effets escomptés	355	379	+ 24
Bons du Trésor à court terme	13.743	14.098	+355
Crédit pour achats de marchandises pour les besoins de l'Etat	905	1.069	+164
Prêts sur titres	1.516	1.601	+ 85
— sur marchandises	57	60	+ 3
— aux institutions de crédit populaire	77	80	+ 3
— agricoles	20	19	— 1
— industriels	10	10	»
— aux Monts de Piété	21	21	»
Effets protestés	1	1	»
Titres appartenant à la Banque	203	193	— 10
Compte Emprunt de la Liberté	»	»	»
Divers	201	202	+ 1
Solde du compte des succurs.	1.014	932	— 82
Total	21.876	22.425	+ 549
Passif			
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1)	16.661	17.290	+629
Capital	55	55	»
Dépôts	32	30	— 2
Comptes courants du Trésor	202	210	+ 8
— spéciaux et consignations	671	692	+ 21
— courants des particul.	2.515	2.510	— 5
Mandats non acquittés	76	77	+ 1
Intérêts sur les opérations de l'exercice	782	815	+ 33
Sommes transitoires et divers	882	746	—136
Total	21.876	22.425	+ 549

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 23 septembre/6 octobre à 121.955.000 roubles, et au 1/14 octobre, à 116.921.000 roubles.

L'Emprunt russe de la Liberté. — La semaine nationale consacrée à la propagande en faveur de la souscription de l'Emprunt de la Liberté a été fixée du 25 novembre au 2 décembre pour les villes et du 1er au 6 décembre pour la campagne.

Le 23 octobre se réuniront les représentants de toutes les organisations démocratiques. Cette réunion sera consacrée à l'examen de la situation financière du pays. Elle s'occupera aussi de l'organisation de la propagande relative à l'Emprunt de la Liberté.

Le commerce extérieur de la Russie en 1917. — Le ministère des Finances russe vient de publier le résumé du bilan du commerce extérieur de la Russie pour la période allant du 1er janvier au 31 août 1917.

Ce tableau fait ressortir au profit des importations un excédent représentant la valeur de 1.386 millions de roubles. Pendant la même période de 1916, les exportations avaient dépassé les importations de 987 millions de roubles et en 1915 de 324 millions.

Projets d'impôts sur les valeurs mobilières. — Le ministère des Finances russe étudie actuellement un nouveau projet de régime fiscal des valeurs de Bourse. Ce projet tend à élever et amplifier les impôts existants, ainsi qu'à créer de nouvelles taxes sur les émissions, la transmission des valeurs, ainsi que sur le revenu des titres.

ETATS-UNIS

Vers le blocus efficace. — Le Gouvernement des Etats-Unis a publié une note relative aux dispositions qu'il a prises vis-à-vis des neutres.

En juillet dernier, des avertissements avaient été adressés aux représentants de la Hollande et des pays scandinaves, leur demandant de fournir un état exact des approvisionnements qui leur étaient nécessaires, étant entendu que « les Etats-Unis considéreraient que toute exportation faite à l'adresse des puissances centrales viendrait en déduction des quantités de vivres ou autres produits que le pays en question pourrait s'attendre à recevoir pour sa propre industrie et sa propre subsistance ».

Dans la note nouvelle, après l'exposé de ces faits, le Gouvernement ajoute :

« Quelques-uns des pays neutres ont persisté, en dépit de l'avertissement ci-dessus, à envoyer à l'Allemagne et à ses alliés de grandes quantités d'approvisionnements essentiels (*vital supplies*).

« Le Bureau du commerce de guerre, récemment établi par ordre du pouvoir exécutif, propose de refuser les licences d'exportation à destination de tous ces pays, aussi longtemps que les informations demandées sur les besoins exacts de ces pays ne seront pas fournies, et de continuer la politique d'embargo qui a été instituée, tant que ces pays continueront à assister les Empires centraux.

« Nous ne pouvons pas attendre de nos cultivateurs qu'ils fassent croître des substances alimentaires ni que notre peuple se prive des quantités qu'il voudrait consommer afin qu'un surplus puisse être expédié aux neutres du Nord.

« Notre Gouvernement est prêt à aider ces neutres même en nous imposant un sacrifice à nous-mêmes, en permettant d'exporter à leur usage des denrées dont il nous est difficile de nous priver. Nous ne sommes nullement inspirés par le désir d'intervenir dans leur vie normale, mais, en retour de nos services, il faut que nous demandions à recevoir, en quelque manière, la garantie que les approvisionnements fournis ne seront pas tournés contre nous, pour prolonger la guerre et tuer nos fils. »

Le bien-être des neutres du Nord, conclut la note, est, par conséquent, dans leurs propres mains.

L'Emprunt de la Liberté. — Les souscriptions au deuxième Emprunt de la Liberté atteignent actuellement environ deux milliards de dollars. Les petites souscriptions, comme celles des plus grands banquiers, ont attendu jusqu'à la dernière minute, afin de ne pas perdre l'intérêt des dépôts.

Le 24 octobre, des réunions patriotiques se sont tenues dans toutes les différentes régions des Etats-Unis, et le Gouvernement a le ferme espoir qu'avant la fermeture de la souscription, le chiffre de 5 milliards de dollars sera atteint.

Le séquestre des biens allemands. — Le séquestre des biens appartenant à des ennemis résidant aux Etats-Unis a été décidé. L'administrateur judiciaire des propriétés ennemies a déclaré que les

crédits et autres biens administrés par des firmes américaines pour des intérêts ennemis et qui sont estimés à plusieurs centaines de millions de dollars seront convertis en emprunt de la Liberté. Jusqu'à présent les dispositions n'ont pas été prises pour réquisitionner les matières premières ennemies, notamment le coton, entreposées aux Etats-Unis. L'administrateur ajoute : « Les firmes travaillant avec des capitaux allemands ou d'alliés de l'Allemagne seront troublées aussi peu que possible dans leurs opérations normales. »

La circulation monétaire aux Etats-Unis. — Voici le tableau des monnaies d'or et d'argent ainsi que du papier en circulation aux Etats-Unis au 1er septembre 1917. Nous établissons la comparaison avec le 1er août 1914 et le 1er septembre 1916 :

	1er août 1914	1er sept. 1916	1er sept. 1917
	—	—	—
	(En milliers de dollars)		
Monnaies d'or et lingots	632.332	629.821	754.004
Dollars d'argent	69.982	67.591	72.541
Monnaies divisionnaires d'argent	160.129	172.086	197.148
Certificats-or	974.387	1.466.226	1.639.301
— argent	474.601	482.007	473.468
Billets du Trésor (loi du 14 juillet 1890)	2.420	2.080	1.946
Billets des Etats-Unis	337.004	342.195	339.936
Billets des Banques Nationales	716.514	712.866	696.818
Billets des Banques de Réserve fédérale	»	191.987	607.992
Total	3.367.369	4.066.859	4.783.154

La population aux Etats-Unis étant évaluée au 1er septembre 1917 à 104.432.000 habitants, la proportion de la circulation représente, par tête, 45 dollars 80. Au 1er août 1914, la population n'était évaluée qu'à 100.867.000 habitants, et la proportion de la circulation n'était que de 35 dollars 33 par tête.

D'autre part, voici comment s'établit la situation du Trésor des Etats-Unis au 31 août 1917, comparativement au 31 août 1916 et au 31 juillet 1914 :

Trésor des Etats-Unis
(En millions et centaines de mille dollars)

	31 juill. 1914	31 août 1916	31 août 1917
	—	—	—
Encaisse :			
Or	1.254.9	1.907.7	2.304.3
Argent	526.1	539.5	527.1
Total de l'encaisse	1.781.0	2.447.2	2.831.4
Circulation :			
Greenbacks et autres billets	343.9	349.0	346.9
Certificats d'or	974.4	1.619.2	1.524.2
— d'argent et billets du Trésor de 1890	477.0	484.1	474.2
Total de la circulation	1.795.3	2.452.3	2.345.3
Dépôts dans les *Banques nationales* et les Banques de réserve fédérale	62.2	88.6	83.6
Disponible dans les caisses du Trésor	81.6	119.7	421.3
Total de l'encaisse disponible	143.8	208.3	504.9

ALLEMAGNE

La collecte de l'or et des bijoux. — Voici un an déjà que la Banque d'Empire a sollicité, par un appel au public, le versement des parures et objets en or, écrit la *Frankfurter Zeitung*. Beaucoup de personnes y ont répondu, par un patriotique souci de la défense nationale. Un trop grand nombre de gens sont demeurés sourds et n'ont pu se séparer de colifichets inutiles et d'articles de luxe à un moment où tant d'autres sacrifient à la patrie tout ce qu'ils possèdent de plus précieux. Ils doivent se persuader que le devoir, à l'occasion de cette collecte, comme pour l'Emprunt national de guerre, ne tolère aucune abstention. Mais il faut aller plus loin encore. Le résultat de la collecte de l'or, même s'il devient intégral, ne pourra être que relativement minime. Les classes riches, dont l'effectif est limité, possèdent seules des objets d'or en quantité notable.

La fourniture des objets en argent, tels que chandeliers, couverts, articles usuels de toute nature que détiennent les classes moyennes, atteindrait de bien plus vastes proportions et elle permettrait à la Banque d'Empire, en raison de la plus-value récemment prise par le métal argent, d'effectuer de nombreux paiements à l'étranger.

Pour le maintien de notre change dans les pays neutres, elle a dû, en effet, exporter des quantités importantes d'or, à plusieurs reprises, au cours des derniers temps. Un afflux d'argent pourrait combler le déficit et prévenir, pour la suite, de nouveaux fléchissements de nos réserves d'or, dont le niveau, dans l'appréciation de l'étranger, permet de mesurer notre puissance économique et notre aptitude à poursuivre la guerre.

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 15 octobre 1917, accuse, sur celui du 6 octobre 1917, les variations suivantes :

	6 octob. 1917	15 octob. 1917	Compar.
	—	—	—
	(En millions de marks)		
Encaisse or	2.404	2.404	»
— argent	103	103	»
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts	1.019	1.002	— 17
Portefeuille d'escompte	12.058	12.005	— 53
Avances	9	13	+ 4
Portefeuille titres	159	139	— 20
Circulation	10.367	10.296	— 71
Dépôts	6.020	5.943	— 77

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août de 1917	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
23 août	2.403	92	568	8.978	5.875	11.067	8	5
31 —	2.403	96	671	9.337	5.891	11.365	10	»
7 sept.	2.404	101	707	9.433	5.515	11.000	9	»
15 —	2.404	105	714	9.475	5.504	10.997	10	»
22 —	2.404	108	764	9.604	5.972	11.266	9	»
30 —	2.404	102	987	10.205	9.541	15.633	9	»
6 oct.	2.404	103	1.019	10.367	6.020	12.058	9	»
15 —	2.404	103	1.002	10.296	5.943	12.005	13	»

(1) Depuis le 7 août 1914, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Etat sanitaire de l'Allemagne. — Les informations recueillies dans la presse allemande même concordent à signaler une aggravation sérieuse de l'état sanitaire de la population de l'empire provoquée par les mauvaises conditions de l'alimentation publique.

« La dysenterie, lisons-nous dans la *Deutsche Tages Zeitung*, sévit dans beaucoup de grandes

villes : Berlin, Leipzig, Francfort, Hambourg, Halle, Bonn, Cologne, dans le Schleswig, le district industriel rhéno-westphalien, etc... Les médecins s'accordent à attribuer la cause de ces épidémies au pain noir et à la mauvaise qualité des aliments fournis : poisson, saucisson, moules, crabes, etc. Les chiffres suivants, publiés par l'Office de statistique de Berlin, montrent la progression, dans cette ville, de l'épidémie :

Semaines :	Cas signalés	Décès
	—	—
Du 10 juin au 17 juin 1917	6	0
Du 17 — 24 —	16	1
Du 24 — 1er juillet	32	4
Du 1er juillet au 7 —	84	7
Du 7 — 14 —	64	15
Du 14 — 21 —	126	27

« Pendant la dernière semaine de juillet, dans l'agglomération berlinoise, une centaine de décès environ, sur un total d'un millier, ont été provoqués par des maladies intestinales. Cette situation ne s'est guère améliorée. Pendant les quatre semaines du mois d'août, on a compté plus de 600 cas déclarés de dysenterie dont 200 mortels ; et si la mortalité totale a été un peu moindre, à la fin de ce mois qu'au début, elle reste cependant notablement supérieure à celle constatée pendant les mois correspondants de 1915 et de 1916. »

On écrit d'autre part à l'*Allgemeine Handelsblad* (du 16 août dernier) que dans l'Ouest de l'Allemagne, et notamment à Cologne, Mannheim, Karlsruhe, Mulhouse, il se propage une épidémie de fièvre typhoïde due à la faim, dont les victimes sont surtout des enfants et des personnes âgées. Les services d'hygiène du canton de Bâle auraient pris des mesures en vue de préserver de la contagion la population suisse.

Enfin, dans le *Berliner Klinische*, les docteurs C. Masse et H. Zondels décrivent une maladie nouvelle qu'ils appellent « oedème de guerre » parce que cette maladie est en relation étroite avec les conditions particulières créées par la guerre. Elle se révèle par des tumeurs qui apparaissent surtout chez les hommes de quarante à soixante-cinq ans. Elle est causée par la sous-alimentation et, en particulier, par le manque de graisses, amenant une lésion des cloisons cellulaires. (*Morgenbladet* du 15 septembre 1917.)

Les autorités, pour empêcher la propagation des maladies contagieuses, recommandent de multiplier les précautions d'hygiène, conseillent de se laver avec du sable si on n'a pas de savon, prescrivent de recourir aux médecins et rappellent que la déclaration de ces maladies est obligatoire. Elles s'efforcent également d'améliorer l'alimentation des malades.

Le 7e Emprunt de guerre allemand. — Une note officielle allemande annonce que le septième emprunt de guerre allemand a atteint 12.432 millions de francs et, qu'en tenant compte des sommes des souscripteurs en campagne, non encore totalisées, et des titres des emprunts antérieurs qui seront échangés, le chiffre de 12 milliards et demi sera dépassé.

Les journaux allemands font ressortir avec complaisance l'importance de ce chiffre. Mais il convient de remarquer que les crédits militaires jusqu'ici votés par le Reichstag s'élèvent à 94 milliards, tandis que le total des sept emprunts n'a produit que 60 milliards et demi. Il reste donc une différence de 30 milliards à couvrir par les ressources ordinaires de l'Empire.

Rappelons que le premier emprunt de guerre, en septembre 1914, avait donné 4.480 millions de marks ; le second et le troisième, en mars et septembre 1915, avaient rapporté respectivement 9.600 millions et 12.162 millions de marks.

Le quatrième et le cinquième ont rendu respectivement 10.767 millions et 10.690 millions de marks ; enfin, le dernier emprunt, au mois de mars de cette année, a rapporté 13.122 millions de marks, soit, en chiffres ronds, un total de 60 milliards 300 millions de marks.

La situation alimentaire. — Le 20 octobre, suivant des renseignements fournis par la *Frankfurter Zeitung*, la commission de la Chambre des députés de Prusse a tenu une longue séance consacrée aux questions du ravitaillement de la population.

Malgré les demandes des socialistes et des radicaux, la commission a décidé que la séance serait secrète et que seul le compte rendu officiel serait autorisé. Ce compte rendu apprend déjà, malgré la réserve qu'il observe, que la situation alimentaire de la Prusse continue à être jugée comme très difficile.

Le député Hoesch, rapporteur, a mis en garde contre l'optimisme relatif à la récolte des céréales à pain, au déficit de laquelle on essayera de suppléer par l'utilisation de l'orge et de l'avoine. On a reconnu cependant que, de ce côté aussi, la récolte a été de beaucoup inférieure aux besoins.

Il sera même impossible de nourrir le bétail actuellement sur pied et dont une grande quantité devra être abattue afin qu'on ait assez de fourrages pour les animaux les plus nécessaires, tels que bœufs et porcs.

A côté de la pénurie de viande, il faut aussi prévoir, pour l'hiver prochain, la pénurie du beurre et de la graisse.

La récolte de pommes de terre peut être considérée comme bonne et permettra d'assurer la nourriture à la population ; celle des betteraves sucrières s'annonce bien, mais il est à craindre que le manque de charbon et de la main-d'œuvre empêche de l'utiliser.

Le second rapporteur, M. Littmann, a confirmé les appréciations de M. Hoesch. La nouvelle récolte ne se présente pas sous des auspices particulièrement favorables ; elle est médiocre en céréales de pain, mauvaise pour les fourrages.

La récolte du houblon. — Voici l'évaluation officielle qui vient d'être publiée sur la récolte du houblon en Allemagne pour 1917 :

	Surface cultivée en 1916	Surface cultivée en 1917	Evaluation de la récolte	Produit problable en quintaux
	—	—	—	—
	(En hectares)			
Bavière	12.007	7.619	faible	62.090
Prusse	515	309	petite	2.472
Wurtemberg	1.963	1.374	faible	12.366
Bade	391	274	petite	2.740
Alsace-Lorraine	2.656	1.726	faible	18.986
Totaux	17.532	11.302		98.654

La *Gazette de Francfort* fait suivre ce tableau des commentaires suivants :

« Malgré la nouvelle diminution de la surface cultivée, le temps favorable, au mois de juillet, pouvait encore faire espérer un résultat relativement avantageux. Mais depuis lors, la situation est devenue moins bonne ; la grande chaleur a provoqué en beaucoup d'endroits la maladie dite *Kupferbrand* et le manque de pluies a contribué à aggraver cette situation. Les pluies n'ont commencé, en effet, que trop tard, et ont causé alors de nouveaux dégâts parce qu'elles ont été trop abondantes. Les cultures sont irrégulières et se sont décolorées dans différentes contrées. On devra compter en Allemagne sur une faible récolte. D'autre part, les brasseurs allemands devront renoncer cette année à toute importation de houblon d'Autriche, parce que la récolte, dans ce pays, est également faible, et à cause des dispositions financières prises par le

Conseil fédéral au sujet du paiement du houblon provenant d'Autriche-Hongrie. »

AUTRICHE-HONGRIE

La Banque austro-hongroise. — M. Wekerlé, président du Conseil des ministres hongrois, a annoncé la publication prochaine d'un exposé sur la situation de la Banque d'Autriche-Hongrie. Il attend de cette mesure une influence apaisante, car on pourra constater que les réserves d'or sont suffisantes. Quant aux emprunts, on n'émettra que des emprunts intérieurs. Les emprunts extérieurs et le recours aux grosses fortunes sont gardés en réserve.

Le président du Conseil annonce ensuite la création de nouveaux impôts, notamment l'augmentation de l'impôt sur l'alcool, un impôt sur le charbon et une augmentation de l'impôt sur les fortunes et de l'impôt sur le revenu. Le gouvernement prépare un projet d'impôt de guerre sur les banques, ainsi qu'un projet d'impôt progressif sur les donations et les successions. Les représentants de la *Deutsche Bank* se rendront prochainement à Vienne en vue d'étudier les mesures propres à améliorer le cours de la couronne.

Nouveaux impôts. — Le Reichsrath vient d'aborder l'examen en seconde lecture du budget provisoire. Le ministre des Finances, M. Wimmer, a relevé l'importance du budget provisoire, qui contient l'autorisation de contracter un emprunt de 9 milliards.

« La proposition de la commission de consentir un crédit de 100 millions pour améliorer la situation du personnel des chemins de fer de l'Etat est superflue. Le projet financier prévoit déjà une dépense de 560 millions comme allocations de guerre aux employés de l'Etat, dont 240 millions iront au personnel des chemins de fer. Le gouvernement est aussi prêt à procéder encore à d'autres améliorations. Les impôts qui sont actuellement en vigueur ne suffisent plus à couvrir le déficit ; il est nécessaire de recourir aussi avec abondance aux impôts indirects. »

Cette déclaration est à retenir.

Au cours de la discussion, le représentant des députés ruthènes a déclaré que ceux-ci voteraient contre le budget provisoire, puisque le gouvernement sacrifie aux Polonais les populations ruthènes.

La dette austro-hongroise. — Le dernier rapport de la Commission « de contrôle des dettes de l'Etat au Reichsrath », dont l'*Information* fait l'analyse, donne l'état de la dette autrichienne au 31 décembre 1916. L'évaluation de la dette hongroise ne peut être obtenue qu'en se basant sur la proportion selon laquelle l'Autriche et la Hongrie contribuent aux dettes communes de la Double-Monarchie ; à savoir 63,6 % pour l'Autriche et 36,4 % pour la Hongrie. La *Neue Freie Press* et la *Gazette de Francfort*, en opérant ainsi, arrivent à trouver, au passif de la Hongrie, une dette de guerre de 17 milliards de couronnes, soit, pour les deux Etats, 48.390 millions de couronnes.

De décembre 1916 à fin juin 1917, cette dette s'est accrue, selon la progression qu'elle n'a cessé de suivre depuis le début des hostilités. La dette autrichienne a passé successivement de 5 milliards de couronnes au 31 décembre 1914 à 9 milliards au 31 juin 1915, à 14 milliards au 31 décembre 1915, à 24 milliards au 30 juin 1916 et à 31 milliards à la fin de cette même année. Selon la *Neue Freie Press*, l'Autriche a contracté 4 milliards de dettes nouvelles au cours du premier semestre 1917, sans compter l'emprunt public du printemps qui a produit 5 milliards. Proportionnellement, la Hongrie a dû s'endetter du tiers de ces sommes, soit de 3 milliards.

Une récapitulation montre que la dette de guerre austro-hongroise s'élève au 30 juin 1917 à 60.390 millions de couronnes, qui, ajoutées à la dette d'avant-guerre, soit 12.836 millions de couronnes, font apparaître un passif de 73.226 millions de couronnes ou 76.887 millions de francs.

La composition de cette dette n'est pas indifférente à connaître. Le rapport du député Krafft à la Commission du budget du Reichsrath nous renseigne convenablement à ce sujet ; nous en résumons les données dans le tableau que voici :

	Autriche	Hongrie
	—	—
	(Millions de couronnes)	
Emprunts : Obligations à 5 1/2 0/0 remboursables dans une période de 5 à 40 ans, six émissions	22.985	11.500
Avances de la Banque Austro-Hongroise à 1 1/2 0/0	9.286	5.314
Avances des Banques allemandes à 5 1/2 %	2.324	1.327
Avances faites par un consortium de Banques autrichiennes à 4.25 0/0	5.743	2.000
Total	40.338	20.141

Dans ce tableau, la part de la Hongrie est calculée selon la proportion déjà indiquée ; il accuse une énorme proportion des avances des banques et permet de conjecturer ce que peut être le volume des émissions de billets de la Banque austro-hongroise, à qui sa faible ensaisse (1.600 millions en juillet 1914) recommanderait pourtant la prudence !

Revue Commerciale

La situation agricole. — Le *Journal officiel* du 24 octobre publie les résultats comparatifs des enquêtes du ministère de l'Agriculture sur la situation des cultures au 1er octobre des années 1917 et 1916. En voici les moyennes générales. Rappelons que 100 signifie très bon, 80 bon, 60 assez bon, 50 passable :

	1916	1917
	—	—
Maïs	66	71
Pommes de terre	58	62
Topinambours	71	76
Betteraves à sucre	68	73
Betteraves de distillerie	70	74
Betteraves fourragères	67	73
Prairies artificielles	65	71
Prairies temporaires	66	69
Fourrages verts	67	72
Prés naturels	67	70
Vignes	50	52
Pommes et poires à cidre	35	75

Ainsi toutes les cultures dans l'ensemble paraissent devoir donner une production supérieure à celle de l'an dernier. Il faut toutefois noter, par rapport aux prévisions des derniers mois, une diminution de la note attribuée aux pommes de terre, diminution due aux dégâts causés par les maladies cryptogamiques dans cette culture. Il est aussi intéressant de remarquer l'état favorable des pommes et poires à cidre.

Souhaitons que le manque de main-d'œuvre ne portera pas préjudice à la fabrication du cidre qui pourrait permettre de combler le déficit qu'il nous faudra enregister probablement dans la production du vin. La culture de toutes les catégories de betteraves présente, comparée à celle de l'an dernier, une amélioration.

Cotons. — Le dernier rapport de la saison du *Washington Signal Service* annonce que : « Les températures ont été au-dessous de la normale. Des gelées, qui ont eu lieu dans le Tennessee, ont causé quelques dommages. Dans le Nord de l'Arkansas, il y a eu quelques gelées meurtrières. Dans l'Oklahoma, il y a eu de fortes gelées et des gelées

à glace, excepté dans l'Ouest et l'Extrême Nord. Dans le Nord et le Centre du Texas, il y a eu des gelées variant de légères à fortes. Dans le Mississipi, certaines parties du Nord de l'Alabama et de la Georgie, de légères gelées ont causé des dommages modérés. En général, la pluie a été modérée et éparse. Le temps a favorisé la cueillette qui a progressé, excepté dans les sections de l'Est où la fraîcheur a retardé l'ouverture des coques ».

La récolte du coton au Brésil est évaluée pour cette année à 90.000 tonnes. La production a augmenté considérablement avec les grandes plantations nouvelles qui ont été faites dans tout le pays en raison des prix élevés atteints par ce textile. Le coton a triplé de prix depuis quatre ans. L'exportation a beaucoup diminué : de 37.424 tonnes en 1913, elle est tombée à 1.017 tonnes en 1916. Cela s'explique par le fait que la production est demandée et presque totalement absorbée par les fabriques brésiliennes de cotonnades qui travaillent activement pour suppléer au manque d'importation de tissus étrangers, comme conséquence de la guerre européenne.

Une reprise est à signaler dans les chiffres de la récolte du coton de l'Inde avec 4.836.000 balles, contre 3.819.000 balles en 1916, 5.209.000 balles et 5.201.000 balles respectivement en 1915 et 1914.

Selon le rapport annuel de l'Association du Coton de Liverpool, le prix moyen du coton américain dans les 12 mois finissant le 31 juillet a été de 12.33 d. par livre, contre 7 d. 51 en 1915-16. Le prix moyen du coton d'Egypte dans la même période a été de 21 d. 56 par livre contre 10 d. 42 pendant la saison précédente.

L'importation totale de coton brut en Grande-Bretagne démontre, comparativement avec l'année précédente, une diminution de 51.812 balles d'Amérique, 115.233 balles d'Egypte, 10.866 balles du Pérou, 58.018 balles des Indes Orientales.

On constate, par contre, une augmentation de 12.033 balles du Brésil, 664 balles des Indes Occidentales, 14.199 balles d'Afrique, réduisant la diminution totale à 219.036 balles.

La consommation moyenne de la Grande-Bretagne, par semaine, a été pendant l'année écoulée de 68.600 balles, soit comparativement à l'année précédente, une diminution de 7.680 balles par semaine et de 404.018 balles pour l'année entière. Le poids total du coton consommé en Grande-Bretagne a été de 1.800.510.860 liv., contre 1.970.060.114 en 1915-16. Les stocks de coton dans les ports de la Grande-Bretagne s'élevaient, à la fin de la saison, à 293.670 balles, contre 678.940 balles en fin de 1915-16.

Ajoutons qu'au 5 octobre dernier, l'approvisionnement visible mondial s'élevait à 2.050.000 balles contre 3.229.000 balles en 1916, 3.986.000 balles en 1915 et 2.476.000 en 1914.

PETITES NOUVELLES

✦✦ L'action du *Crédit Foncier* reste en ferme tendance à 660 francs.

La situation au 30 septembre fait ressortir la nouvelle progression des bénéfices qui s'élèvent pour le mois à 2.329.098 francs et pour les neuf premiers mois de l'exercice à 20.860.273 francs.

Par suite de l'augmentation récente du capital, le montant du capital social des réserves et des provisions atteint 648.325.653 francs, en augmentation de 13.752.375 francs sur le mois précédent.

L'excédent des dépôts en compte-courant s'élève à 2.617.414 francs et les versements sur semestres d'annuités échus à 3.151.464 francs.

Le 25 courant expire la période du versement exigible sur les obligations provisoires 1917. Rappelons que le montant net du versement est de 24 fr. 10 par titre.

✦✦ *Le régime des importations.* — La Chambre de Commerce de Marseille, saisie des nombreuses plaintes de ses ressortissants du fait du régime administratif de plus en plus compliqué et obscur auquel sont soumises les importations, vient de voter des résolutions qui ont été adressées à M. Paul Doumer, ministre d'Etat, président du Comité Economique du Gouvernement.

✦✦ Le *Crédit Mobilier Français* a reçu de la Chambre des Mines du Transvaal un télégramme lui annonçant que le rendement du mois de septembre 1917 a été de :

712.881 onces d'or fin pour les mines du Witwatersrand, 25.350 onces d'or fin pour les mines des autres districts, soit un total de : 738.231 onces d'or fin d'une valeur de 3.135.807 livres sterling, contre 756.658 onces d'or d'une valeur de 3.214.079 livres sterling pour le mois d'août 1917, qui se décomposaient comme suit : 731.405 onces d'or pour les mines du Witwatersrand, 25.253 onces d'or pour les mines des autres districts.

D'autre part, le nombre d'indigènes employés par les membres de l'Association relative à la main-d'œuvre du Witwatersrand et par les entrepreneurs a été de : 171.334 dans les mines d'or, 11.601 dans les mines de charbon, 4.791 dans les mines de diamant. Soit, ensemble, 187.726.

✦✦ Vient de paraître pour la seconde fois à Madrid l'*Anuario Financiero y de Valores Mobiliarios*. Cet ouvrage, très documenté, est divisé en quatre parties. Il trouvera, nous n'en doutons pas, un accueil favorable dans tous les milieux financiers, tant espagnols qu'internationaux.

Marché Financier

Paris, le 25 octobre 1917.

Le projet d'emprunt a été favorablement accueilli sur notre place et on paraît devoir y réserver toutes les disponibilités. Des réalisations pèsent, en effet, sur notre 3 % tandis que les modalités proposées favorisent notre 5 %.

Les valeurs russes ne s'améliorent pas. Les derniers événements militaires, la faiblesse du rouble en sont la cause. Les valeurs de caoutchoucs et les valeurs industrielles ont fait preuve d'une grande fermeté.

La Bourse, à l'occasion des fêtes de la Toussaint, sera fermée les 1er, 2 et 3 novembre.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 62 ; 5 %, 88,65 ; Banque de France, 5.280 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.080 ; Crédit Foncier, 660 ; Crédit Lyonnais, 1.150 ; Compagnie Algérienne, 1.435 ; Actions Est, 792 ; P.-L.-M., 975 ; Orléans, 1.115 ; Midi, 900 ; Nord, 1.295 ; Ouest, 712 ; Métropolitain, 432,50 ; Nord-Sud, 130 ; Omnibus, 440 ; Voitures de Paris, 389 ; Suez, 4.720 ; Thomson-Houston, 810 ; Boléo, 922 ; Penarroya, 1.350 ; Extérieure, 112,55 ; Russe 5 % 1906, 68 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 62 ; Andalous, 421 ; Saragosse, 442 ; Rio-Tinto, 1.885 ; Briansk, 275 ; Prowodnik, 240 ; Naphte, 306 ; Tréfileries du Havre, 275 ; Montbard-Aulnoye, 490 ; Etablissements Bergougnan, 1.620.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 762 ; Maltzof, 387 ; Platine, 460 ; Cape Copper, 121 ; De Beers ordinaire, 389 ; Mount Elliott, 157 ; Spassky, 40,25 ; Bakou, 1.349 ; Utah, 600 ; Spies, 16,50 ; Chartered, 25 ; East Rand, 14,25 ; Rand Mines, 89,50 ; Modderfontein B, 231 ; Malacca ordinaire, 154 ; Financière des Caoutchoucs, 261.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris.— Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.